

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La FHP salue les annonces d'Agnès Buzyn pour le secteur de la psychiatrie

Paris, le 2 février 2018 – La FHP et sa branche psychiatrie salue publiquement les différentes mesures annoncées par Agnès Buzyn le 26 janvier dernier lors du congrès de l'Encéphale.

La FHP se réjouit de la tonalité générale du discours de la ministre qui appelle à déstigmatiser le secteur psychiatrique et reconnaît son importance dans le système de santé.

« Les cliniques psychiatriques et les professionnels qui y exercent attendaient des signaux forts des pouvoirs publics. Les enjeux sont suffisamment importants pour faire de la psychiatrie une priorité des politiques de santé. Nous nous réjouissons de ces premières annonces que nous suivrons avec attention » a affirmé le Dr Olivier Drevon président de la branche psychiatrie de la FHP.

Sur l'ensemble des mesures, les cliniques psychiatriques reconnaissent l'effort affiché par la Ministre : priorité accordée au repérage précoce des pathologies mentales, renforcement de la formation des médecins généralistes et des pédopsychiatres pour lequel les cliniques psychiatriques apportent un soutien actif, priorisation de la psychiatrie dans les programmes de recherche...

En matière de qualité, les cliniques psychiatriques sont favorables au développement d'indicateurs et de bonnes pratiques. Depuis plusieurs années, le secteur hospitalier privé appelle à la mise en place de ces référentiels. La FHP et sa branche psychiatrie s'engageront pleinement dans les travaux menés par la Haute Autorité de santé (HAS).

« En psychiatrie comme dans les autres secteurs, il faut faire évoluer le modèle de financement pour intégrer la qualité et la pertinence des soins. Les évolutions du modèle de financement de la psychiatrie proposées par la ministre vont dans le bon sens » a affirmé Lamine Gharbi, président de la FHP. La branche psychiatrie de la

FHP a lancé en début d'année un travail avec le cabinet KPMG afin de contribuer aux réflexions sur l'évolution du modèle de financements de nos établissements.

Pour la campagne tarifaire 2018, la FHP sera attentive à ce que l'augmentation des besoins de la population soient bien pris en compte. En 5 ans, les cliniques psychiatriques ont connu une baisse de 8,3 % de leurs tarifs et n'ont obtenu aucun financement supplémentaire pour tenir compte des créations de structures, entraînant de plus fortes baisses tarifaires pour l'ensemble des établissements. « *En cohérence avec les priorités annoncées, nous attendons que la volonté de la Ministre de préserver les moyens de la psychiatrie soient suivis d'actes pour l'ensemble des acteurs de la psychiatrie* » a rappelé Lamine Gharbi.

Par ailleurs, les consultations des psychiatres et des pédopsychiatres ont connu la plus faible évolution dans la nouvelle convention médicale, pesant sur l'attractivité de cette spécialité pour laquelle les tensions démographiques s'accroissent. « *Nous allons vers une pénurie de psychiatres sur de nombreux territoires* » a alerté le Dr Olivier Drevon.

La FHP entend participer activement à ces travaux et au futur comité stratégique de psychiatrie pour faire en sorte que cette parole soit suivie d'actions concrètes pour les acteurs de la psychiatrie et de la santé mentale, pour les patients et leurs familles.

A propos de la FHP

La FHP regroupe 1.030 cliniques et hôpitaux privés qui assurent chaque année la prise en charge de 9 millions de patients. Environ 150.000 salariés (personnels de soins, administratifs et techniciens) travaillent dans les établissements de santé privés et 40.000 médecins y exercent. Les cliniques et hôpitaux privés prennent en charge :



55 % des interventions chirurgicales



65 % de la chirurgie ambulatoire



1/3 des soins de suite et de réadaptation



17 % des hospitalisations psychiatriques



Près de 20 % des hospitalisations à domicile



1 accouchement sur 4



50 % des patients atteints du cancer

Contact presse : Benjamin Azogui

Direction de la communication

01 53 83 56 56 / 06 27 20 18 49_

benjamin.azogui@fhp.fr

FHP FÉDÉRATION DE L'HOSPITALISATION PRIVÉE